

## Programme du séjour : 1 nuit et 2 demi-journées Nuitée Mongole

Séjour de 1 nuit et 2 demi-journées (balade nocturne jour 1 et balade en matinée jour 2) de raquette à neige autour du massif du Champ du Feu (Obernai - Schirmeck). Vous arrivez le jour du départ et vous repartez le dernier jour au retour de la rando vers 11h30/12h00.

L'hébergement est assuré sous une yourte. Espace commun de 12 personnes maximum pour la nuitée. Petit déjeuner et dîner inclus.

Les raquettes à neige sont mises à disposition gracieusement.

La prestation se décrit tel que :

Deux demi-journées (nocturne et matin) de randonnée en raquettes à neige avec un moniteur sur le plateau sommital du Champ du Feu. Maorn fourni l'accompagnateur, assure les réservations d'hébergement, les repas et le prêt des raquettes.

En bref :

- 1 nuit sous la yourte
- 1 petit déjeuner
- 1 apéritif d'accueil
- 1 dîner
- un moniteur pour la durée du séjour
- le prêt des raquettes

### Séjour

Le champ du Feu est le poumon vert de Strasbourg, il se situe entre 900 et 1100m d'altitude. C'est une ancienne chaume où l'on trouvait deux activités importantes : l'élevage et la production de charbon. L'itinéraire passe largement sur la zone sommitale tantôt sous le couvert forestier, tantôt dans des espaces bien dégagés offrant quelques points de vue majeurs.

Lorsque la météo nous gratifie d'un grand soleil et d'une faible nébulosité, il est parfois possible d'apercevoir les Alpes Suisses (Eiger, Jungfrau et Mönch), et presque toujours la Forêt Noire. Si le parcours emprunte quelques sentiers, il serpente le plus souvent en dehors des sentiers balisés.

Le jour 1 comporte une randonnée nocturne entre 17h00 et 19h00 (environ), repas servi à 19h15 / 19h30. Le jour 2 est une randonnée en matinée, fin vers 11h30.

#### POINTS FORTS :

- originalité du mode d'hébergement
- yourte isolée et logistique prise en charge
- encadrement professionnel
- les points de vue (Forêt noire, plaine d'Alsace, Val de Villé, les Alpes par grand beau temps...)

### Itinéraires

Les itinéraires présentés ci-dessous sont indicatifs et peuvent être modifiés par l'accompagnateur sans préavis, en fonction du niveau du groupe, de la météo et de l'équipement de chacun.

#### Jour 1 :

Arrivée au col de la Charbonnière à 16h45. Départ de la rando à 17h00/17h15 au plus tard. Balade nocturne passant à proximité de la Tour du Champ du Feu (sommet).

Balade nocturne éclairée à la lampe frontale. Histoire du massif, chaume de montagne et paysage forestier... d'hiver bien sûr.

DONNEE TECHNIQUE : 3 à 4kms et 150m de dénivelée positive.

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Epfig - +33 (0)6 11 87 60 31  
info@maorn.fr – [www.maorn.fr](http://www.maorn.fr) – [www.voyage-maorn.fr](http://www.voyage-maorn.fr) – [www.sports-maorn.fr](http://www.sports-maorn.fr)

## Jour 2 :

On quitte la yourte vers 9h00 après avoir remis les lieux en état. On repart vers le sommet par un autre itinéraire mais pour l'atteindre ce coup-ci. Retour vers les voitures, fin de la balade entre 11h30 et 12h15 environ.

DONNEE TECHNIQUE : 4 à 6kms et 200m de dénivelé positive environ/variable.

## Options

Il n'y a pas d'option à proprement parlé. Il s'agit de formule alternative :

- voir formule [AV-yourte-02](#) (balade nocturne et dîner sous la yourte)

## Tarifs 2017

Tarifs valables du 01/11/2016 au 01/03/2017.

**Individuel** : 120€ par personne.

**Tarif réduit** : 115€ par personne.

Tarif réduit accordé :

- aux étudiants
- aux enfants de moins de 13 ans accompagnés de leur parents (ou tuteur légal)
- aux chômeurs
- aux séjours en semaine selon disponibilité et saisonnalité (groupe, demande sur mesure, etc)
- pour toutes inscriptions à plus de 90 jours de la date de départ
- pour toutes inscriptions fermes avant le 17 décembre 2016.

Si vous bénéficiez d'une réduction, un justificatif devra impérativement nous être présenté avant le départ. Si vous ne présentez pas le justificatif, la différence est alors due.

## Date

Séjour assuré avec un minimum de 7 inscrits. Maximum 12 participants pour la nuitée et le petit déjeuner (12 personnes sont susceptibles de se rajouter au dîner).

**Date de départ 2017** : 17 février 2017 et 24 février 2017 (toujours un vendredi soir)

Date et devis **sur mesure** pour les **groupes** à partir de 10 personnes minimum.

## Réservation et règlement

**Prestation assurée à partir de six personnes minimum inscrites.**

Après votre confirmation par email (info@maorn.fr) des dates nous vérifions les disponibilités. S'il y a encore de la disponibilité, nous vous envoyons le devis/contrat. Dans le cas contraire, voir les autres dates.

Vous disposez alors de 7 jours pour nous retourner le contrat accompagné des arrhes (30%). Dès réception du contrat dûment complété et signé ainsi que de l'acompte, nous vous confirmons vos réservations. Votre réservation est alors définitive.

Une fois la réservation faite, nous vous faisons parvenir la facture. Le solde est à régler 35 jours avant la date d'arrivée **sans appel de notre part**, sauf inscription tardive ou la totalité des sommes sont alors dues.

**A la réservation** : 30%

**Un mois avant le départ** : le solde sans appel de notre part.

**Mode de paiement** : chèque, virement, espèces.

### Précision / Généralités

Les randonnées (en raquettes à neige ou à pieds) accompagnées se font sous la responsabilité du moniteur. Il peut être amené à changer les itinéraires pour des raisons indépendantes de sa volonté ou de la responsabilité de la société Maorn (travaux forestiers par exemple, météo, enneigement...). De même le groupe ne pourra jamais être scindé, le rythme sera donc adapté. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il est obligatoire de respecter, à chaque minute, les consignes données par l'accompagnateur.

#### RENDEZ VOUS / DEPART

Jour 1 : RDV sur le parking du Col de la Charbonnière le jour 1 à 16h45. Départ de la randonnée à 17h00/17h15 au plus tard.

Jour 2 : dispersion du groupe au col de la Charbonnière entre 11h30 et 12h00.

En cas de retard au RDV du jour 1, le moniteur n'est pas tenu de vous attendre. En aucun cas il ne fera attendre le groupe ni ne le mettra en retard.

#### REPAS

En cas d'allergie ou de régime particulier, merci de nous avertir.

##### *Dîner*

Le dîner est servi à 19h30 environ sous la yourte, menu unique pour tout le monde (en général tartiflette ou fondue) : apéritif d'accueil\* - plats et dessert + 1 café ou thé + eau.

\* Kir, sirop à l'eau, jus de fruit

##### *Petit déjeuner*

Le petit déjeuner est servi entre 7h45 et 8h30 sous la yourte. L'horaire exact sera défini par le moniteur en fonction de l'enneigement et de l'état des accès à la yourte.

##### *Les boissons*

Attention : sauf précision contraire (apéritif offert), aucune boisson ne sera servie sous la yourte. Vous pouvez amener vos propres boissons en plus (vins – bières – apéritifs). Pas d'ébriété sous la yourte, merci de mesurer votre consommation d'alcool.

#### ACCES A L'EAU / ELECTRICITE

La yourte n'est pas connectée à l'électricité ni à l'eau courante. Une fontaine assure l'eau à l'extérieur de la yourte, eau froide uniquement. Des thermos d'eau chaude seront laissés pour la nuit.

#### YOURTE / NUITEE

La yourte est l'habitat traditionnel des nomades mongoles classé au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est un habitat écologique, donc durable, chauffé au bois. On y dort à même le sol (matelas en latex). Expérience à la fois chaleureuse et conviviale, vous en rapporterez des souvenirs chargés d'authenticité.

La yourte ne doit pas être abordée comme un hébergement de type hôtelier, mais plutôt comme un "retour à plus de sobriété et de simplicité". C'est une tente, améliorée certes, mais le confort reste en conséquence.

A l'extérieur se trouve un espace "toilette", pour se brosser les dents et se débarbouiller. Pour vos besoins, il y a des toilettes sèches.

Après le repas le personnel de MAORN quitte les lieux et vous retrouve le lendemain matin en apportant le petit déjeuner. Le groupe passe la nuit seul sur place.

### **SECURITE / SECOURS**

La couverture réseau des téléphones portables, si elle est efficace dans les villages, peut être insuffisante voire inexistante dans les fonds de vallée, les lieux reculés et les sous-bois. En cas de nécessité, l'accompagnateur peut être amené à abandonner temporairement le groupe pour chercher des secours.

### **METEOROLOGIE / EQUIPEMENT**

Le site du Champ du Feu subit une météorologie très variable. En hiver, il peut y faire de 5°C à -20°C et cela n'a rien d'exceptionnel. Vous pouvez y profiter d'un grand soleil comme d'une météo plus capricieuse.

Il est donc impératif que vous soyez correctement équipé notamment au niveau des extrémités. Un équipement inadapté ou insuffisant est un motif de refus parfaitement valable de la part du moniteur, et ce dans votre intérêt. Dans ce cas-là, aucun remboursement ne pourra être demandé !

### **EQUIPEMENT SPECIFIQUE**

Liste indicative et non exhaustive. Il vous appartient de la compléter.

Pour la rando :

- Une paire de chaussures adaptées de type randonnée montante et imperméable
- Des gants pour l'hiver,
- Bonnet ou passe montagne (attention aux oreilles)
- Veste imperméable
- Des vêtements chauds adaptés à la saison + sous-vêtements d'hiver
- Sac à dos de 35/40l environ (pour une journée)
- Boissons et barres de céréales (nous déconseillons les camelbaks)
- Une lampe frontale (peut-être fournie par MAORN – sur demande et selon dispo)

En général, il est demandé que tous les déchets soient emportés par leur propriétaire.

### **Pour la nuitée sous la yourte (Champ du Feu, Schirmeck – Obernai – Villé) :**

Matelas "paille et latex" au sol et couverture légère en laine de mouton vous sont fournis. En hiver les couvertures en laine de mouton ne sont pas suffisantes, il vous faudra emporter vos sacs de couchage, adaptés à la saison.

Attention : l'intégralité de vos affaires devra être transportée par vos soins. Prévoyez :

- Un sac de couchage adapté
- Un nécessaire de toilette léger (brosse à dent, dentifrice, lingette...)
- Un kit "nuit tranquille" (boule quies, masque de nuit...)
- Une pharmacie personnelle
- Un change léger (sous vêtement, une paire de chaussettes chaudes, un tee shirt...)
- Des chaussettes de rechange en cas de pieds mouillés
- Une paire de "sabot", chaussons pour circuler sans les chaussures de marche

## DIFFICULTE

Parcours accessible qui ne nécessite pas une pratique régulière d'un autre sport, mais tout de même une activité de randonnée occasionnelle. Il faut être capable de marcher 5 à 7kms et 100 à 200m de dénivelé pendant une demi-journée. La difficulté technique n'est pas très importante.

L'évaluation de votre capacité à faire ce circuit vous incombe. MAORN ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'une défaillance physique de votre part. MAORN se réserve le droit de vous exclure du groupe si vous n'êtes pas en mesure de suivre le rythme qu'impose un tel parcours sans indemnité aucune.

Le rythme et la longueur réels du parcours peuvent faire l'objet d'adaptations de la part du moniteur en fonction des capacités réelles constatées des participants les moins entraînés.

## SE RENDRE au col de la Charbonnière

Le Col se situe en Alsace à 960m d'altitude.

En venant de Strasbourg, prendre l'autoroute en direction de Colmar. Quitter l'autoroute à la sortie 13 (2013) en direction d'Andlau et du Hohwald. Traverser le Hohwald en direction du Col du Kreuzweg (Breitenbach), puis monter jusqu'au col de la Charbonnière. Environ 1h00 de route

En venant de Colmar ou de Mulhouse, prendre l'autoroute en direction de Strasbourg. Quitter l'autoroute à hauteur de Sélestat (sortie 17) en direction de Chatenois, et poursuivre jusqu'à Villé. Traverser Villé puis Saint Martin. Dans St Martin, prendre à droite (D425) vers Breitenbach puis continuer jusqu'au Col de la Charbonnière.

En venant de Nancy, prendre l'autoroute en direction de Strasbourg et sortir à hauteur de Lunéville en direction de Saint Dié des Vosges. A Saint Dié, prendre la direction de Schirmeck et Strasbourg (par D420 puis 1420). Rouler jusqu'à Fouday. A Fouday prendre à droite direction Champ du Feu puis col de la Charbonnière.

**ATTENTION** : En hiver, les conditions météorologiques peuvent rendre l'accès au col difficile. Un équipement de neige (quatre pneus neige et/ou chaînes) est indispensable pour vos véhicules. Ceci relève de votre responsabilité, pleine et entière.

## MAORN / NOUS CONTACTER

Maorn – 25, rue de la montagne – 67680 EPTIG – 06 11 87 60 31 – [info@maorn.fr](mailto:info@maorn.fr)

### Assurance Annulation

En tant qu'opérateur de tourisme et organisateur d'évènements nous avons une obligation d'information. Les participants à l'évènement ou au séjour (loisirs ou affaire) décrit dans le document présent et dans le devis joint doivent être assurés en "assistance, rapatriement et interruption de séjour".

Voici les solutions qui s'offrent à vous :

- Vous disposez déjà d'une telle assurance : il vous suffit de remplir le formulaire joint et de nous transmettre la copie de votre contrat d'assurance.
- Vous n'avez pas d'assurance de ce type :
  - o Vous souscrivez un contrat vous-même puis vous remplissez le formulaire joint et vous nous transmettez la copie de ce contrat d'assurance
  - o Vous souscrivez le contrat proposé par MAORN (Open Evasion – Europ Assistance - Contrat n° 58 626 373) "au coût de 4% du montant globale du forfait/package".

### Modification de dates

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Eptig - +33 (0)6 11 87 60 31  
[info@maorn.fr](mailto:info@maorn.fr) – [www.maorn.fr](http://www.maorn.fr) – [www.voyage-maorn.fr](http://www.voyage-maorn.fr) – [www.sports-maorn.fr](http://www.sports-maorn.fr)

Toute modification de dates de votre fait entrainera une pénalité forfaitaire de 30€. Pénalité qui devra être payée avant toute nouvelle réservation.

### Conditions d'annulation

#### ANNULATION DE VOTRE FAIT :

Toute notification d'annulation doit être faite par écrit auprès de MAORN –25, rue de la montagne – 67680 EPPFIG, le cachet de la poste faisant foi.

Le client s'engage sur un nombre de participants à la signature du contrat. Ce nombre pourra être modifié par écrit sans frais à la baisse dans une marge maximum de 10 % et dans un délai minimum de 30 jours avant la date du début de la manifestation.

Dans tous les cas, MAORN retiendra une partie des sommes déjà versées calculées en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

120 jours avant l'activité	Frais de dossier : 12€
entre 120 et 60 jours avant l'activité	10 % de la somme totale
entre 60 et 30 jours avant l'activité	30 % de la somme totale
entre 30 et 15 jours avant l'activité	50 % de la somme totale
entre 15 et 7 jours avant l'activité	75 % de la somme totale
Entre 7 jours et le jour du départ ou de l'activité ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable	100 % du prix

#### ANNULATION DU FAIT DE MAORN :

MAORN peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, MAORN vous en informera au plus tard 21 jours avant le départ,
- les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas d'événements normalement imprévisibles notamment météorologiques.

MAORN vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par MAORN dans les meilleurs délais.

En cas de refus de ce nouveau programme MAORN remboursera les sommes déjà versées (hors frais de dossier).

#### ANNULATION / METEO / MANQUE DE NEIGE

Les aléas de la météo ne peuvent être imputés à MAORN. En cas d'absence de neige ou de mauvaises conditions météo (sauf risque pour l'intégrité des personnes) **les sorties sont maintenues**. Dans les mêmes conditions, en cas de manque de neige, les balades en raquettes à neige sont automatiquement transformées en randonnée pédestre.